

**Tribune sur “la liberté d'importuner” :
Catherine Millet persiste... malgré tout**



Catherine Millet, critique d'art et écrivaine, est non seulement signataire mais aussi corédactrice de la fameuse tribune publiée dans "Le Monde" du 10 janvier, signée par une centaine de femmes, et défendant "la liberté d'importuner". Nous avons choisi de lui demander de revenir sur ce texte, en complément d'un entretien avec Laure Adler qui, elle, a refusé de le signer.

Votre tribune reproche aux mouvements #metoo et #balancetonporc d'enchaîner les femmes à un statut de « *pauvres petites choses* ». Mais prendre la parole pour dénoncer avec les risques professionnels et personnels que cela comporte, n'est-ce pas tout l'inverse ?

Dans ces mouvements, il y a plusieurs choses qui se sont mélangées. Je suis d'accord pour dire que les actrices d'Hollywood qui ont ouvert la parole ont pris des risques – même si ces risques auraient été plus grands si au lieu de céder au harcèlement, elles l'avaient refusé d'emblée... Mais le terme « *pauvres petites choses* » que nous employons dans la tribune est destiné aux femmes qui se plaignent de harcèlement pour des choses que je ne considère pas comme du harcèlement : un mot grossier, une main baladeuse, de la drague lourde...

Mais le ressenti de ces femmes face à ces gestes n'est pas le même que le vôtre, c'est leur droit de les refuser...

Je suis contre la dictature du ressenti. Je respecte le sentiment des femmes qui s'estiment victimes de harcèlement, mais en tirer une loi pour l'imposer à l'ensemble de la société me semble totalitaire. Je ne considère pas le frottement comme un délit, ni un baiser volé comme une agression sexuelle. Pourquoi celles qui le ressentent comme tel devraient-elles l'imposer aux autres ?

La loi leur donne la possibilité de porter plainte, elle ne vous oblige pas vous à le faire si vous ne le souhaitez pas.

C'est vrai, mais tout cela a tout de même été unanimement relayé par la presse comme l'avis général. Ce que nous souhaitions, c'est apporter une autre parole.

Cette parole dit à ces femmes : « si je ne suis pas traumatisée moi, il n'est pas normal que vous le soyez vous ».

C'est plutôt dans l'autre sens ! On nous intime de suivre le mouvement et on nous reproche de ne pas être solidaires, mais ce n'est pas ça. Nous offrons simplement une autre parole.

Vous évoquez « des hommes sanctionnés dans l'exercice de leur métier, contraints à la démission alors qu'ils n'ont eu pour seul tort que d'avoir touché un genou ou tenté de voler un baiser ». Quels exemples avez-vous en France ?

Pourquoi limiter l'argument à la France ? Je vis dans un monde internationalisé et cette campagne est internationale. C'est moi qui suis responsable de cette phrase. J'ai été très choquée par certains cas aux Etats-Unis. Mais en France aussi, le spectacle de Daniel Dobbels a été annulé suite aux accusations d'abus sexuels contre lui, il y a eu le journaliste de LCP...

Le journaliste de LCP, Frédéric Haziza [visé par une plainte pour agression sexuelle, ndlr], est actuellement à l'antenne.

Cela prouve que certains ont eu du sang-froid et n'ont pas cédé... Mais cela ne change rien, que ce soit aux Etats-Unis ou en France.

“On voudrait réguler le moindre geste de désir, de séduction”

« Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la vie sexuelle », dites-vous. La définition d'« importuner », c'est « fatiguer quelqu'un d'une manière continue, par une action intempestive ». Plusieurs des autres exemples que vous donnez, comme un baiser non consenti, tombent sous le coup de la loi comme agression. Quel rapport ces choses ont-elles avec « la liberté sexuelle » ?

Quand on dit « ne m'importunez pas », on veut dire « ne me gênez pas ». Il ne faut pas aller chercher plus loin... Un baiser, ce n'est une agression ni pour moi, ni pour les femmes des classes populaires : ma boulangère, ma voisine, ces histoires les feraient doucement rire. Un baiser volé, c'est quelque chose de presque agréable. C'est même le titre d'un joli film de Truffaut ! On voudrait réguler le moindre geste de désir, de séduction : une main posée sur un genou dans le train, un corps qui se colle au vôtre dans le métro... On se dirige vers une société apocalyptique.

Cette « liberté d'importuner » va de pair, selon vous, avec « la liberté de dire non à une proposition sexuelle ». Dans votre texte, les femmes ne font que disposer. Les paroles entendues depuis plusieurs mois ne participent-elles pas à modifier les rapports de genre, parmi lesquels la drague et la séduction, et à extirper les femmes de cette passivité dans laquelle ce serait forcément l'homme qui propose ?

Vous avez mal compris : bien sûr qu'aujourd'hui une femme a la possibilité de prendre des initiatives. Ce que nous voulons dire, c'est que ces femmes qui se sont exprimées ont le droit de dire « non », mais les hommes ont aussi le droit d'importuner. Ce mouvement est dans le féminisme mais il n'est pas tout le féminisme. Il est profondément puritain et il est mené par des femmes qui s'inscrivent dans une relation guerrière avec les hommes.

“Vous n’avez jamais dragué dans un train ?”

Vous dites ne pas vous reconnaître dans « *ce féminisme qui prend le visage d’une haine de la sexualité* », opposant de façon caricaturale hédonisme et puritanisme. Pourquoi ces femmes qui se soulèvent contre les agressions des hommes ne seraient-elles pas capables d’avoir une vie sexuelle épanouie lorsque celle-ci est consentie ? N’est-ce pas le comble de la liberté sexuelle que de décider qui a le droit ou non d’accéder à son corps ?

Bien sûr que je suis pour que les rapports soient consentis. Mais à quel moment dit-on «oui» ? L’instant où les désirs ou les non-désirs se rencontrent est tellement trouble ! Où mettre la frontière entre baiser volé ou non volé ? Vous n’arriverez jamais d’une manière nette à tracer la limite entre le désir de deux personnes. Ces gestes sont souvent l’expression maladroite de gens timides qui ne savent pas y faire...

Les hommes incriminés, Harvey Weinstein en premier lieu, n’ont pas vraiment le profil d’hommes « *timides qui ne savent pas y faire* »...

Je ne parle pas de lui, mais de ceux qui peuvent toucher le genou de leur voisine dans le train. Vous n’avez jamais dragué dans un train ?

Mais poser sa main sur le corps d’une inconnue dans le train, ce n’est pas de la drague, il n’y a aucun contexte de séduction ni aucune interaction antérieure.

Il n’y a pas forcément besoin d’interaction, vous savez. Il suffit parfois de regards. Essayez ! Une aventure éphémère dans un train, c’est très agréable.

Ne croyez-vous pas, comme Simone de Beauvoir, que de l’émancipation des femmes naîtra, entre hommes et femmes, « *des relations charnelles et affectives dont nous n’avons pas idée* » ?

Mais ce mouvement va à l’inverse de l’émancipation des femmes. On est revenu au XIXe siècle.

Vous avez affirmé que vous regrettiez beaucoup « *de ne pas avoir été violée, pour prouver que du viol, on s’en sort* ». Quel est l’intérêt d’une telle déclaration ?

Je l’affirme pour dire que la société est organisée de telle sorte qu’elle n’aide pas les femmes violées. On fait croire aux victimes qu’aller au tribunal va les aider. Mais en les poussant au procès, en leur faisant revoir leur agresseur et se remémorer les faits, on ne les fait que souffrir davantage et on les enferme dans leur situation de victimes. Dans *La Cité de Dieu*, Saint Augustin dit que les femmes n’ont pas à rougir d’un crime commis sur elles et pas avec elles. Il n’y a pas à avoir honte.

Ces femmes qui choisissent justement de surmonter leur traumatisme en portant plainte ou qui n'ont simplement pas d'autre choix que de vivre avec, pourquoi leur livrer des injonctions ?

Ce sont des encouragements. Certaines restent prisonnières et s'embarquent pour vingt ans de procès, alors qu'il faut passer à autre chose. Notre rôle est de montrer aux femmes les autres moyens de s'armer moralement. Cela peut paraître présomptueux, mais en tant qu'intellectuelles possédant une force morale acquise par notre expérience, nous pouvons servir de modèles et dire aux autres femmes : « *Ecoutez, il vaut mieux être à l'aise avec les questions sexuelles plutôt que de vivre sous l'emprise du passé.* »



Romain Jeanticou

<http://www.telerama.fr/monde/catherine-millet-et-la-liberte-dimportuner,n5438325.php>